



PSC de Nanterre



Fermeture : 2ème Réunion de Négociation

Hassna BOURZIK
Représentante de la
Section Syndicale

La deuxième réunion de négociation sur la fermeture du PSC de Nanterre s'est tenue ce **lundi 10 octobre**. Le texte proposé pour cette réunion par la direction ne reprenait pas les principales demandes de **FO**. La réunion a pu permettre d'améliorer et de confirmer certains points :

- **Pérennité de l'emploi sur les PSC d'accueil dans la région parisienne** : la direction ne peut toujours pas s'engager à ne pas licencier, mais ne prévoit pas de licenciements individuels ni collectifs (pas de PSE). Pour autant nous demandons toujours un engagement à ne pas licencier individuellement en cas de refus de la proposition d'affectation....
- **Possibilité de choix d'affectation sur un autre PSC ou un autre métier** : la question ne se pose pas pour les salariés en situation de mobilité classique. Pour les autres, s'ils souhaitent une affectation dans un PSC de province, la demande sera étudiée avec une possibilité d'être prioritaire sur les postes ouverts.
- Suite à nos demandes, à l'issue du premier entretien, **un compte rendu écrit**, faisant état de ses souhaits et orientations géographiques de mutation, sera remis au salarié reçu.
- Après les entretiens exploratoires, **la répartition des DEC** dont les activités sont transférées entre les PSC de CERGY et JEMMAPES pourrait être revue afin de mieux répondre aux demandes des salariés.
- Une **commission de suivi nationale** sera mise en place afin d'examiner les dossiers des salariés n'ayant pas accepté de mutation avant le 30 juin 2012.
- **La revalorisation** de la prime de transfert (500€) est toujours à l'étude par contre la **prime de transport passe à 600€ pour une zone supplémentaire et 700€ pour plus de 2 zones.**

La direction doit revoir son texte et le présentera à une dernière réunion le mercredi 12 à 9h30.

JE-NOUS-TOUS
AVEC **FO!**



VOTRE AVIS !

Nom (facultatif)

Prénom

Mon avis, mes questions :

.....
.....
.....
.....

à me retourner rapidement.

FO SG PSC de Nanterre

01.56.38.71.26 : Hassna.Bourzik@socgen.com